



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E191570

VALIDE JUSQU'AU 05/02/2026

ÉDITÉ LE

11/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2018

Raison sociale : TCBATIMENT

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 10/01/2025

13 RUE PIERRE SEMARD
38150 SALAISE-SUR-SANNE

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VIENNE

Téléphone : 06 77 74 23 15

Fax :

Siret : 838 229 540 00011

Portable : 06 77 74 23 15

Code NACE : 4399C

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 81 47533

E-mail : tcbatiment2019@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AUXILIAIRE 320.180053

AILLOUD LUCAS TECHNICIEN

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.180053

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	06/02/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/06/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	06/02/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/02/2024
o Ventilation mécanique	27/06/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/02/2024
o Isolation des combles perdus	06/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1

